

Strasbourg, le 30 novembre 2012

THB-GRETA(2012)LD15

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS (GRETA)

15e réunion du GRETA
(Strasbourg, 26-30 novembre 2012)

LISTE DE DÉCISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté par le GRETA, figure à l'annexe I. La liste des participant(e)s figure à l'annexe II.

Point 3 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur la France

Le GRETA a adopté le rapport final sur la France tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités françaises. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités françaises et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. A l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités françaises, sera rendu public.

Point 4 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur la Lettonie

Le GRETA a adopté le rapport final sur la Lettonie tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités lettones. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités lettones et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. A l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités lettones, sera rendu public.

Point 5 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur Malte

Le GRETA a adopté le rapport final sur le Malte tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités maltaises. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités maltaises et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. A l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités maltaises, sera rendu public.

Point 6 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur le Portugal

Le GRETA a adopté le rapport final sur le Portugal tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités portugaises. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités portugaises et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. A l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités portugaises, sera rendu public.

Point 7 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : projet de rapport du GRETA sur la Bosnie-Herzégovine

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur la Bosnie-Herzégovine et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités de Bosnie-Herzégovine en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 8 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : projet de rapport du GRETA sur la Norvège

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur la Norvège et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités norvégiennes en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 9 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : projet de rapport du GRETA sur la Pologne

Le GRETA a examiné le projet de rapport sur la Pologne et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités polonaises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

Point 10 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : retour sur la visite en Belgique

Point 11 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : retour sur la visite en Irlande

Point 12 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : retour sur la visite en Espagne

Point 13 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : suivi du rapport final du GRETA sur l'Arménie

Point 14 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : suivi du rapport final du GRETA sur le Monténégro

Point 15 1er cycle d'évaluation, 1er groupe : suivi du rapport final du GRETA sur le Royaume-Uni

Point 16 Suivi de la 9e réunion du Comité des Parties

Point 17 Suivi de l'échange de vues du Président du GRETA avec les Délégués des Ministres

Point 18 Suivi du 2e Rapport général d'activités du GRETA

Point 19 Échange de vues avec des juges de la Cour européenne des droits de l'homme

Le GRETA a décidé de tenir des échanges périodiques avec des juges de la Cour européenne des droits de l'homme à propos de la jurisprudence de la Cour sur l'article 4 de la Convention européenne des droits de l'homme et toute autre question d'intérêt commun.

Point 20 Rapports oraux des Groupes de travail thématique

Point 21 Questions administratives et budgétaires

Point 22 État des signatures et ratifications de la Convention

Point 23 Information sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le GRETA

Le GRETA a pris note de la décision du Comité des Ministres de créer un Groupe de rédaction ad hoc sur le Crime organisé transnational (PC-GR-COT) dont le mandat prévoit la possibilité pour le GRETA d'envoyer un représentant à ses

réunions. Le GRETA souligne l'importance de maintenir l'accent sur la traite des êtres humains en tant que violation des droits de l'homme – plus tôt qu'une forme de crime organisé transnational – tel qu'il ressort de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Point 24 Information sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA

Point 25 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA

Point 26 Dates des futures réunions

Le GRETA a décidé de fixer les dates de ses 16e et 17e réunions en 2013 : respectivement du 11 au 15 mars et du 1er au 5 juillet.

Point 27 Questions à inscrire à l'ordre du jour de la 16e réunion

Point 28 Questions diverses

Le GRETA a décidé que dans l'attente de l'élection d'un nouveau Bureau, qui se tiendra lors de la 16e réunion (11-15 mars 2013), les travaux du GRETA seront organisés par un Bureau *ad interim* composé de M. Nicolas Le Coz (Président), Mme Gulnara Shahinian (Première vice-présidente) et Mme Vessela Banova (Seconde vice-présidente).

Le GRETA a remercié chaleureusement les membres sortants pour leur contribution au premier cycle d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention par les Parties.

Point 29 Approbation de la liste des décisions adoptées pendant la 15e réunion

Annexe I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur la France
4. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur la Lettonie
5. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur Malte
6. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : adoption du rapport final du GRETA sur le Portugal
7. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : projet de rapport du GRETA sur la Bosnie-Herzégovine
8. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : projet de rapport du GRETA sur la Norvège
9. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : projet de rapport du GRETA sur la Pologne
10. 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : retour sur la visite en Belgique
11. 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : retour sur la visite en Irlande
12. 1er cycle d'évaluation, 3e groupe : retour sur la visite en Espagne
13. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : suivi du rapport final du GRETA sur l'Arménie
14. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : suivi du rapport final du GRETA sur le Monténégro
15. 1er cycle d'évaluation, 2e groupe : suivi du rapport final du GRETA sur le Royaume-Uni
16. Suivi de la 9e réunion du Comité des Parties
17. Suivi de l'échange de vues du Président du GRETA avec les Délégués des Ministres
18. Suivi du 2e Rapport général d'activités du GRETA
19. Échange de vues avec des juges de la Cour européenne des droits de l'homme
20. Rapports oraux des Groupes de travail thématique
21. Questions administratives et budgétaires
22. État des signatures et ratifications de la Convention
23. Information sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le GRETA
24. Information sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
25. Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
26. Dates des futures réunions
27. Points à inscrire à l'ordre du jour de la 16e réunion
28. Questions diverses
29. Approbation de la liste des décisions adoptées pendant la 15e réunion

Annexe II

Liste des Participant(e)s

Membres du GRETA

Mme Vessela BANOVA

Mme Louise CALLEJA

M. Davor DERENCINOVIC
(Second Vice-président du GRETA)

M. Vladimir GILCA

Mme Hanne Sophie GREVE

Mme Leonor LADRON DE GUEVARA Y
GUERRERO

M. Nicolas LE COZ
(Président du GRETA)

Mme Alexandra MALANGONE

Mme Nell RASMUSSEN

Mme Leonor RODRIGUES

M. Helmut SAX

Mme Gulnara SHAHINIAN
(Première Vice-présidente du GRETA)

M. Robert STRATOBERDHA

Mme Diana TUDORACHE

M. Jan VAN DIJK

JUGES DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Mme Helen KELLER (Suisse)
Mme Angelika NUSSBERGER (Allemagne)

Secrétariat

DIRECTION GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT

Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA et Comité des Parties)

Mme Petya NESTOROVA
Secrétaire Exécutive

M. David DOLIDZE
Administrateur

M. Gerald DUNN
Administrateur

Mme Claudia LAM
Administratrice

Mme Carolina LASÉN DIAZ
Administratrice

Mme Ita MIRTIANASHVILI
Administratrice

Mme Rona STERRICKS
Assistante administrative principale

Mme Giovanna MONTAGNA
Assistante secrétariale

Mme Melissa CHARBONNEL
Assistante secrétariale

Mme Marija JOVANOVIC
Visiteuse d'études

Interprètes

Mme Lucie DE BURLET
M. Nicolas GUITTONNEAU
Mme Bettina LUDEWIG